

3R IMMO
S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social :

137 B Route de De Rieumes
31600 LHERM

R.C.S TOULOUSE : 851 204 982

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUILLET 2023

Monsieur ROY Cyrille, détenant 450 parts sociales,
Madame Léa ROY, détenant 25 parts sociales,
Madame Chloé ROY, détenant 25 parts sociales,

Associés de la société 3R IMMO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 Euros.

Monsieur Cyrille ROY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décision n° 1 :

Les associés de la société ont pris la décision de transférer le siège social du 137 B Route de Rieumes - 31600 LHERM au 13 Rue des Carrelots – 31370 RIEUMES à compter de ce jour.

Les associés modifient en conséquence l'article 4 des statuts pour le libeller ainsi :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL sera libellé ainsi :

Le siège social est fixé au 13 Rue des Carrelots – 31370 RIEUMES

Le reste de l'article et des statuts demeurent sans changement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à 90 %.

Décision n° 2 :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à 90%.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

La gérance

